

**DELIBERATION (2024-34)
DU CONSEIL MUNICIPAL**

OBJET : Délibération modificative n° 2 – Vote de crédits supplémentaires - Budget principal

L'an deux mille vingt-quatre le douze novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 11

Date de convocation : 7 novembre 2024

Présents : MM. MME : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN.

Représentée : MME Gisèle TESTARD (pouvoir à Alain LAGRU).

Absents : MM. Jean-Marie BILLY, Antoine MARCHAND.

Secrétaire de séance : M. Alain LAGRU.

Monsieur le Maire explique qu'il convient de procéder à l'augmentation de crédits budgétaires suivante :

<i>Dépense</i>		<i>Recette</i>	
<i>Article (Chapitre)</i>	<i>Montant</i>	<i>Article (Chapitre)</i>	<i>Montant</i>
633 (012) : Impôt, taxes	500	6419 (013) remboursement sur rémunération du personnel	11 000
6413 (012) : personnel non titulaire	9 000		
6450 (012) : charges de sécurité sociale	1 500		
TOTAL	11 000		11 000

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des 11 votants :

- approuvent l'ajustement budgétaire ci-dessus,
- chargent Monsieur le Maire d'accomplir les formalités nécessaires.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 13 novembre 2024

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche-Noire, le 13 novembre 2024

Le Maire, Pascal BRUHAT